



# **Epicentre**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Epicentre

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Epicentre,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Epicentre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen


Joël Fusil

**ETATS FINANCIERS**

**EPICENTRE**

**31 décembre 2021**

L'Association Epicentre applique à compter du 01 janvier 2020 le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

Bilan ASSOCIATION EPICENTRE au 31 Décembre 2021							
en euros	ACTIF				en euros	PASSIF	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 2021	Net 2020		2021	2020
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	206 819	171 920	34 899	41 964			
Immobilisations en cours							
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>206 819</b>	<b>171 920</b>	<b>34 899</b>	<b>41 964</b>			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	264 305	200 029	64 276	58 225	Ecart d'équivalence	49 763	49 636
Immobilisation en cours							
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>264 305</b>	<b>200 029</b>	<b>64 276</b>	<b>58 225</b>	Autre Réserve	266 103	125 047
Participations et Créances rattachées	49 779		49 779	49 652	Excédent ou déficit de l'exercice	-221 903	141 055
Autres	74 440		74 440	73 617			
<b>Immobilisations financières</b>	<b>124 219</b>		<b>124 219</b>	<b>123 269</b>	<b>Situation nette</b>	<b>93 963</b>	<b>315 739</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>595 343</b>	<b>371 950</b>	<b>223 393</b>	<b>223 459</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>93 963</b>	<b>315 739</b>
<b>Stock et en-cours</b>	<b>14 357</b>		<b>14 357</b>	<b>6 648</b>	<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEBIES</b>	<b>70 000</b>	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 490 301		3 490 301	1 586 530	Provisions pour risques	5 744	
Créances sur entités du groupe MSF France	2 803 128		2 803 128	94 175	Provisions pour charges	6 975	
Créances sur entités du mouvement MSF	684 848		684 848	1 451 501	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>12 719</b>	<b>7 827</b>
Clients et comptes rattachés	2 325		2 325	40 854	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 530 448	3 626 446
Autres	17 775 431		17 775 431	9 641 191	Dettes sur entités du groupe MSF France	6 952 936	3 126 557
Financements à recevoir	17 372 575		17 372 575	9 238 354	Dettes sur entités du mouvement MSF	481 640	364 968
Legs à recevoir					Dettes fournisseurs	95 872	134 921
Avances versées sur commandes					Dettes fiscales et sociales	1 844 306	1 634 570
Autres créances	110 943		110 943	160 481	Autres dettes	56 695	60 153
Grant à recevoir	291 913		291 913	242 356	Autres dettes	8 294	8 294
					Financements perçus d'avance	56 695	51 859
<b>Créances</b>	<b>21 265 732</b>		<b>21 265 732</b>	<b>11 227 721</b>	<b>Dettes</b>	<b>9 431 449</b>	<b>5 321 169</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>4 049 373</b>		<b>4 049 373</b>	<b>803 553</b>			
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>20 745</b>		<b>20 745</b>	<b>2 702</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>15 812 820</b>	<b>7 094 511</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 350 207</b>	<b>0</b>	<b>25 350 207</b>	<b>12 040 624</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>25 244 269</b>	<b>12 415 680</b>
<b>Ecarts de conversion actif</b>	<b>7 322</b>		<b>7 322</b>	<b>484 128</b>	<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>159 970</b>	<b>8 965</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>25 952 872</b>	<b>371 950</b>	<b>25 580 922</b>	<b>12 748 210</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>25 580 922</b>	<b>12 748 210</b>

Compte de résultat en liste ASSOCIATION EPICENTRE au 31 Décembre 2021		2021	2020
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>			
Ventes de biens et services		7 457 420	7 183 686
Produits de tiers financeurs		6 500 388	5 636 935
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		7 827	2 650
Utilisations des fonds dédiés		0	37 587
Autres produits		3 422 517	4 048 716
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>17 388 151</b>	<b>16 909 574</b>
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>			
Autres achats et charges externes		7 923 287	8 114 750
Aides financières		14 494	9 277
Impôts, taxes et versements assimilés		491 876	511 616
Salaires et traitements		3 861 243	3 471 958
Charges sociales		1 918 214	1 729 452
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national		3 293 439	2 770 664
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		64 550	63 945
Dotations aux provisions		12 719	7 827
Reports en fonds dédiés		70 000	0
Autres charges		115 174	59 895
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>17 764 996</b>	<b>16 739 384</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>		<b>-376 845</b>	<b>170 190</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Différences positives de change		92 211	40 137
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>92 211</b>	<b>40 137</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Intérêts et charges assimilées		0	10
Différences négatives de change		26 761	29 972
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>26 761</b>	<b>29 982</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>		<b>65 450</b>	<b>10 155</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV )</b>		<b>-311 395</b>	<b>180 345</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		118 357	49 782
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>TOTAL V</b>	<b>118 357</b>	<b>49 782</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		28 865	89 072
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>TOTAL VI</b>	<b>28 865</b>	<b>89 072</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>		<b>89 492</b>	<b>-39 290</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>		<b>17 598 719</b>	<b>16 999 493</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )</b>		<b>17 820 622</b>	<b>16 858 438</b>
+ Report des ressources affectés non utilisées des exercices antérieurs		0	0
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		0	0
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>-221 903</b>	<b>141 055</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Dons en nature</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prestations en nature</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bénévolat</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Secours en nature</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Mises à disposition gratuite de biens</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prestations en nature</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Personnel bénévole</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>



# ANNEXES 2021 DES COMPTES SOCIAUX

## D'EPICENTRE

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### 1.1 COVID 19

L'impact de l'épidémie de coronavirus en 2021 concerne surtout les conditions de travail du personnel à Paris et dans les centres de recherche au Niger et en Ouganda. Tout ou une partie de temps de travail a été effectué en télétravail selon la période de l'année et la localisation géographique. Les activités de formation ont à nouveau été touchées par l'épidémie et restent en dessous de leur niveau pre-COVID. Les activités de recherche et des études ont pu se dérouler avec certains décalages (notamment pour le recrutement et suivi de participants).

### 2. DESCRIPTIF DE L'OBJET SOCIAL D'EPICENTRE

L'association Epicentre a pour objet :

De prodiguer un enseignement sur toutes les techniques médicales utiles aux populations en situation précaire,

D'effectuer un travail de recherche et de consultation dans le domaine de l'épidémiologie d'intervention et sur tout ce qui peut favoriser une meilleure compréhension et une évolution dans les domaines de la santé et du développement,

De diffuser par tous les moyens à sa disposition les résultats de ses recherches afin que celles-ci puissent recevoir une application concrète et que les propositions de l'association permettent de réels progrès dans les domaines concernés. Cette diffusion s'exercera notamment par l'intermédiaire de publications, de conférences, de colloques et du recours aux différents moyens de communication auprès du grand public ou de publics plus spécialisés (chercheurs, universitaires, leaders d'opinion...),

De réunir tous les concours nationaux et internationaux propres à apporter à l'association les meilleures conditions d'efficacité et de compétence pour ses objectifs de recherche et de diffusion,

D'apporter son expertise scientifique aux actions menées par Médecins Sans Frontières,

D'apporter son concours aux individus et aux institutions engagés dans une activité identique ou complémentaire à la sienne.

### **3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016.

L'activité d'Epicentre est intégrée à 100% dans la combinaison des comptes du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans la combinaison des comptes du mouvement MSF international.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## **BILAN**

### **3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément (compris entre 3 et 10 ans) et présentées dans le poste Dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Sont comptabilisés directement dans les comptes de charge des centres de recherche au Niger et en Ouganda ainsi que des autres pays dans lesquels Epicentre intervient les véhicules et les ordinateurs dans la mesure où ils subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements dans la mesure où ils n'ont pas vocation à être conservés.

Les biens destinés à des tiers bénéficiaires dans le cadre de conventions signées pour des projets sont également passés en charges.

### **3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires hors coûts de formation).

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire et présentées dans le poste Dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

### 3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation détenus par Epicentre ainsi que des dépôts et cautionnements divers.

Les valeurs brutes des immobilisations financières sont constituées par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une dépréciation est constatée sur les titres de participation au regard de la situation financière des filiales à la clôture de l'exercice.

Lorsque le coût d'acquisition des dépôts et cautionnements est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 3.4. FINANCEMENTS ET DONS (A RECEVOIR ET PERCUS D'AVANCE)

#### ✓ **Financements des organisations externes**

Les financements des organisations publiques et des autres organismes privés sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat dès la notification du financement pour la totalité du contrat. Au 31/12/N, ne sont conservés dans le résultat de l'exercice que les produits qui couvrent les dépenses éligibles engagées sur l'exercice, grâce à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

Des nouveaux comptes généraux de produits ont été définis en 2021 afin de distinguer l'origine des différents types de financement (public, privé - direct, indirect) dans les comptes consolidés de MSF.

Au 31/12/N la créance de chaque convention de financement en devise étrangère est revalorisée en Euros au taux de clôture. La différence entre la valorisation au taux de clôture et au taux de notification de la convention est comptabilisée en écart de conversion actif / passif. Cet écart représente une réduction/augmentation du restant à dépenser en euros sur le contrat au 31/12/N. Il implique d'ajuster budgétairement, selon le cas, pour l'année N+1 le montant restant à dépenser en euros sur le contrat. Dans la mesure où la convention le prévoit, il n'y a pas lieu de comptabiliser une provision sur les éventuels écarts de conversion actif, les dépenses futures étant limitées à la conversion en euros des devises reçues.

En outre, les moins/plus values réalisées sont comptabilisées au moment de chaque encaissement.

Les financements encaissés qui n'auraient pas été justifiés par des charges éligibles à la fin du contrat où aux différentes étapes de restitutions imposées par les bailleurs, sont comptabilisés en financements reçus d'avance pour être, le cas échéant remboursés.

La part de financement attribuée, non consommée et/ou non reçue en fin d'exercice est inscrite en compte de bilan, pour un montant équivalent, en "financements à recevoir" et en "financements reçus d'avance".

#### ✓ **Dons**

Epicentre ne reçoit que des dons d'organismes privés, et ne fait pas appel à la générosité du public.

### 3.5. CREANCES

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrement.

### **3.6. CONVERSION DES DEVICES ETRANGERES**

Les créances en devises, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels au 31 décembre de l'exercice. Les écarts de conversion sont constatés. En cas de perte latente, une provision pour perte de change est enregistrée.

### **3.7. FONDS DÉDIÉS**

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018. Lorsque des fonds sont affectés par des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Report en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par l'Association Epicentre de poursuivre la réalisation des dites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisations des fonds dédiés » inscrit au compte de résultat.

### **3.8. PROVISION POUR RISQUES**

L'Association Epicentre applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si Epicentre a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances de réalisation.

## **COMPTE DE RESULTAT**

### **3.9. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT**

Le modèle de compte de résultat adopté par Epicentre est conforme au règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

### **3.10. DÉPENSES POUR LES ETUDES**

Les dépenses effectuées pour les études menées par Epicentre sont engagées selon trois procédures :

- par Epicentre à Paris,
- par les centres de recherche du Niger et de l'Ouganda,
- par les missions MSF.

### **3.11. PRODUITS DES DONNS ET SUBVENTIONS**

A la clôture de l'exercice, les dons affectés par des donateurs à un projet défini et qui n'ont pas fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, font l'objet d'une inscription en "Fonds dédiés".

Les ressources issues des dons et subventions sont comptabilisées en produits d'exploitation et constatées conformément aux règles définies en 3.4.

## **HORS BILAN**

### **3.12. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE**

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels de l'association (voir 4.4.2 "Engagements en matière de pensions et de retraites").

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits acquis par chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ en retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- ✓ départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- ✓ taux moyen d'augmentation de salaire : 1,60%
- ✓ taux d'actualisation Iboxx Corp AA10+ : 0,98 %
- ✓ taux moyen de rotation du personnel : 4,28 %
- ✓ taux de charges sociales : 59,59 %

### **3.13. RÉGIME FISCAL**

L'Association n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités non lucratives.

## 4. DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

### 4.1. DETAIL DE L'ACTIF

#### 4.1.1. Détail de l'actif immobilisé

##### 4.1.1.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements

	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Cumul en fin d'exercice	
Concessions/licences Immobilisations en cours	189 299	17 520		206 819	147 334	24 586		171 920	34 898
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>189 299</b>	<b>17 520</b>		<b>206 819</b>	<b>147 334</b>	<b>24 586</b>		<b>171 920</b>	<b>34 898</b>
Installations et divers, aménagements	1 592			1 592	1 592			1 592	0
Matériel, mobilier, informatique	225 378	46 014	28 895	242 497	170 509	37 335	28 895	178 949	63 548
Autres immobilisations Immobilisations en cours	20 216			20 216	16 860	2 629		19 488	728
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>247 186</b>	<b>46 014</b>	<b>28 895</b>	<b>264 305</b>	<b>188 960</b>	<b>39 963</b>	<b>28 895</b>	<b>200 029</b>	<b>64 276</b>
<b>TOTAL</b>	<b>436 485</b>	<b>63 534</b>	<b>28 895</b>	<b>471 124</b>	<b>336 295</b>	<b>64 550</b>	<b>28 895</b>	<b>371 950</b>	<b>99 174</b>

L'augmentation des immobilisations brutes provient de la demande d'évolutions sur des logiciels de gestion ainsi que de l'achat de matériels informatiques. Ceci a été compensé par la mise au rebut de matériels obsolètes et déjà amortis.

#### 4.1.1.2. Titres de Participation

En Euros	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Titres participation SCI MSF	49 652	127	0	49 779
<b>TOTAL</b>	<b>49 652</b>	<b>127</b>	<b>0</b>	<b>49 779</b>

Le titre détenu vis-à-vis de la SCI MSF a été réévalué selon la méthode de la mise en équivalence et s'élève à 49 779 € au 31 décembre 2021.

#### 4.1.1.3. Dépôts et cautionnements

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Dépôts SCI MSF	66 667		66 667
Garanties cautions terrains	6 950	823	7 773
<b>TOTAL</b>	<b>73 617</b>	<b>823</b>	<b>74 440</b>

Les dépôts et cautionnements concernent principalement la caution versée à la SCI MSF dans le cadre de la location des locaux de l'avenue Jean Jaurès. Les autres montants concernent des cautions versées par les centres de recherche Epicentre au Niger et en Ouganda.

## 4.1.2. Détail de l'actif circulant

### 4.1.2.1. Stock et en-cours

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Stock de médical et non médical - Entités non MSF	6 648	7 709	14 357
<b>TOTAL STOCK et EN-COURS</b>	<b>6 648</b>	<b>7 709</b>	<b>14 357</b>

Ce poste représente des acquisitions de fournitures informatiques non encore affectés à une étude à la clôture de l'exercice.

### 4.1.2.2. Créances clients, usagers et comptes rattachés

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF France	19 647	2 668 628	2 688 274
Fondation MSF	74 529	40 325	114 854
<b>Total Créances sur entités du groupe MSF France</b>	<b>94 175</b>	<b>2 708 953</b>	<b>2 803 128</b>
MSF Belgium	344 106	-136 494	207 611
MSF Holland	310 736	-265 448	45 288
MSF International	48 003	-42 519	5 484
MSF Japan	686	27 542	28 227
MSF Spain	410 487	-285 874	124 613
MSF Switzerland	337 484	-66 372	271 111
MSF UK		2 514	2 514
<b>Total Créances sur entités du mouvement MSF</b>	<b>1 451 501</b>	<b>-766 653</b>	<b>684 848</b>
Clients	40 854	-38 528	2 325
<b>Total Clients &amp; comptes rattachés</b>	<b>40 854</b>	<b>-38 528</b>	<b>2 325</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 586 530</b>	<b>1 903 771</b>	<b>3 490 301</b>

Le montant en fin d'exercice sur les entités du groupe MSF France représente des créances sur:

- l'Association MSF correspondant aux facturations non recouvertes au 31/12/21 : 2 688 274 €
- la Fondation MSF pour les études :
  - Transparent facial orthosis (TFO) for patients with burn of the face and neck : 1 771 €
  - Support MSF Niger Covid Alert App : 113 083 €

Le solde des créances sur les entités du mouvement MSF correspond aux facturations des études et de la contribution annuelle, non recouvertes à la fin de l'exercice.

Ces sommes ont été entièrement payées au début de l'exercice 2022.

La créance clients et comptes rattachés est composée d'une facture de 2 325 € vis-à-vis de l'Université de Cape Town.

L'ensemble de ces créances a une exigibilité inférieure à un an.

#### 4.1.2.3. Financements institutionnels à recevoir

Projet	Organisation contractante	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
LeishAccess Consortium	DNDi	0	207 380	207 380
Prévac étude	ARS	0	50 000	50 000
Statis	ANRS	0	-51 859	-51 859
RIFASHORT	SGUL	219 056	-127 467	91 589
Renforcement capacités	ELSEVIER	81 493	139 238	220 731
Reduced follow-up	HARVARD	144 565	-144 565	0
PERSISTER	SGUL	11 084	-11 084	0
CAP-TB	IBB	14 206	328 068	342 274
TB-SPEED	BORDEAUX	315 386	183 624	499 010
Antibiotic prescription practices	GARDP	98 714	-51 361	47 354
AMOCO	IPAS	31 192	991	32 183
LOLIPOP	DNDi	79 532	-79 532	0
FEXI / HATrACC	DNDi	137 616	116 997	254 613
INTENSE TBM	BORDEAUX	629 766	-84 003	545 763
J&J Uganda	LSHTM	787 644	-656 543	131 101
DeTACT	OXFORD	359 122	-359 122	0
DeTACT	WELLCOME		548 844	548 844
NIFTY	OXFORD	996 836	-350 000	646 836
ESAA Antivenom	PASTEUR	74 192	-48 989	25 203
J&J RDC	LSHTM	1 863 741	-521 854	1 341 887
Enable Lassa	CEPI	1 320 233	110 155	1 430 389
DATURA	INSERM	453 717	24 752	478 469
Fujilam Main	ANRS	440 483	-273 414	167 069
Fujilam COVID	ANRS	166 000	-119 000	47 000
MDF Trial	HARVARD		4 201 302	4 201 302
Start-up COPCOV	OXFORD	42 104	-42 104	0
ACOZI-KIDS	DNDi		323 610	323 610
ANTICOV	DNDi	856 509	71 464	927 973
STARTUP ANTICOV	DNDi	107 829	-51 599	56 230
fPCV	EDCTP		144 294	144 294
MDF Start-up	HARVARD		88 121	88 121
Lassa 2	IAVI		2 663 099	2 663 099
COVID 19 site readiness	PATH		99 397	99 397
PharmaCoV	DPH		30 974	30 974
EndTB	HARVARD	7 334	-7 334	0
Cholera vacc evaluation	WELLCOME		1 781 739	1 781 739
<b>TOTAL</b>		<b>9 238 354</b>	<b>8 134 220</b>	<b>17 372 575</b>

Ce compte présente les soldes à recevoir des financeurs, à la fin de l'exercice, pour les études en cours.

Les variations de créance correspondent soit à des augmentations soit à des diminutions de créance.

Les augmentations correspondent à de nouveaux financements obtenus durant l'exercice ou à une augmentation du financement de projets déjà existant à la fin de l'exercice précédent.

Les diminutions de créance correspondent, sauf exception, aux versements effectués par les financeurs durant l'exercice.



Pour les financements en devise, la créance à la fin de l'exercice correspond au montant de la créance en devise valorisé au taux de clôture de l'exercice et ajustée le cas échéant pour un écart de conversion actif (perte latente) ou passif (gain latent).

L'évolution du solde sur l'exercice représente une augmentation importante de 88%, notamment en raison de deux nouveaux financements signés ou en cours de signature au 31/12/2021 (Microbiome et Lassa 2) pour 6,9M Euros.

#### 4.1.2.4. Autres Créances

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs débiteurs	32 697	3 798	36 495
Avances terrain diverses	7 919	-2 759	5 160
Avances et prêts au personnel	8 716	-8 107	610
Organismes sociaux	5 697	13 443	19 140
Etats, Impôts & Taxes Assimilées	22 662	12 331	34 994
Produits à recevoir	14 540	0	14 540
Débiteurs divers	68 250	-68 245	5
<b>Autres créances</b>	<b>160 481</b>	<b>-49 539</b>	<b>110 943</b>

Les principaux montants correspondent à :

- Produits à recevoir Débiteurs divers : Principalement une avance faite à l'INRB pour le projet J&J.
- Fournisseurs débiteurs : Un reversement sur financement à effectuer (16K Euros) ainsi qu'une avance faite à UCT (20K Euros).
- Etats, Impôts & Taxes Assimilées : Remboursement de TVA à recevoir des services fiscaux ougandais.

Toutes ces créances sont à moins d'un an.

#### 4.1.2.5. Grants à recevoir

LIBELLE	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Grants à recevoir MSF France	111 516	53 006	164 522
Grants à recevoir Fondation	130 840	-3 449	127 391
<b>Grants à recevoir</b>	<b>242 356</b>	<b>49 557</b>	<b>291 913</b>

Ce compte représente des contributions à recevoir à la fin de l'exercice de la Fondation MSF pour le projet Yellow Fever (127 391€) et de MSF France pour les projets Copcov (158 410€) et LIMS (6 112€).

#### 4.1.2.6. Disponibilités

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Banques et CCP	653 003	3 170 242	3 823 244
Soldes Trésoreries centres de recherche	148 037	74 942	222 979
Caisses	2 514	636	3 149
<b>Total Disponibilités</b>	<b>803 553</b>	<b>3 245 819</b>	<b>4 049 373</b>

Hausse du solde des comptes bancaires en raison des factures émises à MSF France n'étant plus compensées mais faisant maintenant l'objet d'un règlement.

La ventilation de la trésorerie centres de recherche entre l'Ouganda et le Niger est la suivante :

- Ouganda : 196 937 €
- Niger : 26 042 €

#### 4.1.2.7. Charges constatées d'avance

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Charges constatées d'avance	2 702	18 043	20 745
<b>TOTAL</b>	<b>2 702</b>	<b>18 043</b>	<b>20 745</b>

Il s'agit de primes d'assurance et une facture de renouvellement informatique sur 2022 et 2023.

#### 4.1.2.8. Ecart de conversion actif

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Non MSF entities	484 128	-476 806	7 322
<b>TOTAL</b>	<b>484 128</b>	<b>-476 806</b>	<b>7 322</b>

Les écarts de conversion actif sont liés principalement aux pertes de change latentes sur les dettes des sections MSF en devise (USD et GBP). Ces écarts de conversion actif associés ont été provisionnés. Les écarts de conversion liés aux pertes latentes sur les financements en devise (USD et GBP) ne sont pas provisionnés.

## 4.2. DETAIL DU PASSIF

### 4.2.1. Détail de la situation nette

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Ecart de réévaluation	49 636		127		49 763
Autres réserves	125 047	141 055	0		266 103
Excédent ou déficit de l'exercice	141 055	-141 055	0	221 903	-221 903
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>315 739</b>	<b>0</b>	<b>127</b>	<b>221 903</b>	<b>93 963</b>

Le résultat d'Epicentre dégagé à la clôture de l'exercice précédent a été intégralement affecté en report à nouveau, suite à la décision de l'Assemblée Générale du 8 Juin 2021.

### 4.2.2. Détail du passif exigible

#### 4.2.2.1. Provisions pour risques et charges

	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur Provisions		Reclassement	Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées		
Provision pour risques charges	7 827			-7 827		
Provision pour litige		5 744				5 744
Provision pour perte change		6 975				6 975
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>7 826,69</b>	<b>12 719</b>		<b>-7 827</b>		<b>12 719</b>

La provision pour litige a été comptabilisée pour faire face au risque de non remboursement de la TVA sur nos terrains.

La provision pour perte de change fait suite aux réévaluation des dettes et créances en devises hors financements bailleurs.

L'ensemble des provisions et reprises concerne l'exploitation.

#### 4.2.2.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Le compte MSF-France, représente le compte courant entre l'Association Epicentre et MSF France, permettant d'ajuster les besoins de financement au jour le jour de l'Association Epicentre. Il est en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent, reflétant les besoins de financement d'Epicentre en attendant le versement des fonds bailleurs et le fait que les factures clients émises pour MSF ne sont plus compensées dans le compte courant mais réglées.

Les dettes vis-à-vis des entités du mouvement MSF sont composées principalement par des refacturations du personnel Epicentre décentralisé et de charges diverses liées aux projets de recherche d'Epicentre.

Les dettes fournisseurs sont composées principalement par des factures non échues au 31/12/2021.

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
<b>Total</b>	<b>3 626 446</b>	<b>3 904 002</b>	<b>7 530 448</b>
MSF France	3 051 338	3 880 210	6 931 549
MSF Logistique	75 219	-53 832	21 387
<b>Total Dettes entités du groupe MSF France</b>	<b>3 126 557</b>	<b>3 826 379</b>	<b>6 952 936</b>
MSF Belgium	57 504	-32 825	24 679
MSF Canada		5 273	5 273
MSF Denmark		952	952
MSF Holland	3 437	3 348	6 785
MSF International	6 425	-192	6 233
MSF Spain	28 447	-8 555	19 892
MSF Switzerland	143 654	58 714	202 369
MSF UK	19 452	1 925	21 378
MSF USA	106 049	73 044	179 093
MSF South Africa		14 986	14 986
<b>Total Dettes entités du mouvement MSF</b>	<b>364 968</b>	<b>116 672</b>	<b>481 640</b>
Fournisseurs	104 981	-52 237	52 744
Fournisseurs Terrain Etrangers	12 253	-11 078	1 175
Frs terrain acptes, avoirs Passif		992	992
Fournisseurs facture à recevoir	17 687	12 298	29 986
Frs Terrain Etrangers à recevoir		10 976	10 976
<b>Total Dettes fournisseurs</b>	<b>134 921</b>	<b>-39 048</b>	<b>95 872</b>

#### 4.2.2.3. Dettes fiscales et sociales

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Impôts et taxes, versements assimilés	67 672	11 788	79 460
Personnel	13 324	-4 674	8 650
Organismes sociaux	352 812	88 662	441 474
Provisions congés payés, CET, précarité	1 200 763	113 959	1 314 722
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 634 570</b>	<b>209 736</b>	<b>1 844 306</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Ce poste est composé des charge sociales et fiscales non payées à la fin de l'exercice et, pour sa part principale, des droits à congés, RTT - en cours et épargné dans les CET - et primes de précarités sur CDD dus aux salariés.

#### 4.2.2.4. Autres dettes

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Avances Financement terrain	8 294	-8 294	
<b>Total Autres dettes</b>	<b>8 294</b>	<b>-8 294</b>	
Partenaire - financements à reverser		56 695	56 695
Autres financements	51 859	-51 859	
<b>Total Financements institutionnels perçus d'avance</b>	<b>51 859</b>	<b>4 836</b>	<b>56 695</b>
<b>Total</b>	<b>60 153</b>	<b>-3 458</b>	<b>56 695</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Le financement constaté à la fin de l'exercice correspond au solde d'un financement à reverser aux partenaires du projet FPCV Niger.

#### 4.2.2.5. Produits constatés d'avance

Projet	Organisation contractante	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
LeishAccess Consortium	DNDi	0	542 147	542 147
Prévac étude	ARS	0	40 723	40 723
Start-up Essai J&J	CEPI	236 293	-236 293	0
Renforcement capacités	ELSEVIER	201 638	90 934	292 572
PERSISTER	SGUL	8 525	-8 525	0
CAP-TB	IBB	23 033	122 882	145 914
TB-SPEED	BORDEAUX	313 576	-115 784	197 792
Antibiotic prescription practices	GARDP	30 500	-28 900	1 600
AMOCO	IPAS	40 543	-25 204	15 340
FEXI / HATrACC	DNDi	124 249	27 833	152 082
INTENSE TBM	BORDEAUX	774 889	-182 504	592 385
J&J Uganda	LSHTM	158 658	-140 159	18 499
DeTACT	OXFORD	107 413	-107 413	0
DeTACT	WELLCOME	0	329 538	329 538
NIFTY	OXFORD	580 120	-377 740	202 380
ESAA Antivenom	PASTEUR	80 600	-80 600	0
J&J RDC	LSHTM	982 288	-714 674	267 614
Enable Lassa	CEPI	1 278 543	-933 298	345 245
DATURA	INSERM	794 504	-90 876	703 628
Fujilam Main	ANRS	226 522	-205 771	20 751
Fujilam COVID	ANRS	117 023	-84 826	32 197
MDF Trial	HARVARD	0	4 193 222	4 193 222
Start-up COPCOV	OXFORD	748	-748	0
ACOZI-KIDS	DNDi	0	312 153	312 153
ANTICOV	DNDi	1 014 846	1 107	1 015 953
fPCV	EDCTP		521 886	521 886
Lassa 2	IAVI		4 471 396	4 471 396
Prevalence Covid-19 ANRS	ANRS		9 345	9 345
Prévac	ANRS		9 012	9 012
PharmaCoV	DPH		32 466	32 466
Cholera vacc evaluation	WELLCOME		1 346 980	1 346 980
<b>TOTAL</b>		<b>7 094 511</b>	<b>8 718 309</b>	<b>15 812 820</b>

Les financements sont comptabilisés en produits lors de la notification des financements. Les montants notifiés et non encore reçus à la date de clôture sont inscrits en créances dans le poste "Financements institutionnels à recevoir" (Voir paragraphe 4.1.2.3.). La quote-part de financement non consommée à la clôture fait l'objet d'une comptabilisation en "Produits constatés d'avance".

#### 4.2.2.6. Ecarts de conversion passif

	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Réévaluation dettes et créances	8 965	151 005	159 970
<b>TOTAL</b>	<b>8 965</b>	<b>151 005</b>	<b>159 970</b>

Les écarts de conversion passif représentent les gains de change latents sur les financements en devises restant à recevoir au 31/12/2021.

### 4.3. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

#### 4.3.1. Résultat d'exploitation

Epicentre constate un déficit de 221 903 euros contre un excédent de 141 055 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation est de 17 388 151 euros contre 16 909 574 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 478 577 euros, représentant +2,8%. Cette hausse nette est due à l'augmentation des contributions reçues des financeurs externes et l réduction du volume d'activité avec les autres entités du groupe MSF.

Le total des charges d'exploitation est de 17 764 996 euros contre 16 739 253 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 025 613 euros, représentant +6%. Cette hausse est due principalement à l'augmentation des charges de personnel nécessaires pour la mise en œuvre des projets de recherche et des études.

#### 4.3.2. Résultat financier

Les charges financières représentent 26 761 euros de pertes de change.

Les produits financiers représentent 92 211 euros correspondant à des gains de change sur des dettes et des créances en devise étrangère.

#### 4.3.3. Résultat exceptionnel

##### 4.3.3.1. Charges exceptionnelles

	Montant NET en fin d'exercice
Différences caisse	43
Chges excep. exerc. antérieur	28 822
<b>Total</b>	<b>28 865</b>

Les charges exceptionnelles sont dues principalement aux pertes sur créances irrécouvrables, dont 10 765 euros d'ajustement de la facturation 2020 à l'University de Capetown.

#### 4.3.3.2. Produits exceptionnels

	Montant NET en fin d'exercice
Produits Exceptionnels	5 522
Prdts exc. sur ex. antérieurs	70 204
Recettes exceptionnelles terrain	42 630
<b>Total</b>	<b>118 357</b>

Les recettes exceptionnelles terrain sont essentiellement dues aux remboursements par les services fiscaux de l'exonération de TVA sur les biens et services au Niger.

Les produits exceptionnels sur exercices antérieurs sont notamment dues à l'annulation de la charge de taxe d'apprentissage 2020 pour un montant de 22 659 euros ainsi qu'un remboursement de facture de 9 694 euros à la suite de l'annulation de la journée scientifique 2020.

### 4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 4.4.1. Engagement en matière de loyers

L'association Epicentre constate en engagements hors bilan sur l'exercice 2021, les montants des loyers dus à la SCI MSF pour les 7 prochaines années soit 5 600 K euros

#### 4.4.2. Engagements en matière de pensions et de retraites

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice clos représentent un montant de : 272 401 euros. Aucune provision pour indemnités de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes d'Epicentre.

## 5. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires au titre de l'exercice 2021 s'élève à euros 12.000 HT.

### 5.2. EFFECTIFS

Les effectifs équivalents temps plein de l'association Epicentre rattachés à Epicentre Paris sur l'exercice 2021 s'élèvent à :

- 68,00 pour le personnel à Paris
- 17,05 pour le personnel international

Les effectifs équivalents temps plein de l'association Epicentre présents dans les centres au Niger et en Ouganda ou sur les terrains MSF sur l'exercice 2021 s'élèvent à :

- 291,50 pour le personnel national
- 29,07 pour le personnel international

### **5.3. LES 3 PLUS HAUTES REMUNERATIONS VERSEES EN 2021**

Les trois plus hautes rémunérations brutes des cadres, versées en 2021 par Epicentre se sont élevées à 254 371 euros en cumul annuel.

- Emmanuel BARON : 87 671 euros
- Klaudia PORTEN : 85 497 euros
- Rebecca GRAIS : 85 168 euros

Ces rémunérations contiennent les salaires et le cas échéant, les congés payés et indemnités versés dans le cadre des départs.

Source : D.S.N (Déclaration Sociale Nominative ).

Ces cadres ne perçoivent que des revenus salariaux. Ils ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (prime, avantage en nature).

Leur rémunération est versée sur 13 mois.

### **5.4. CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du conseil d'administration d'Epicentre ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.